



Année 2016 • n°22

Le Lhotti

BULLETIN MUNICIPAL DE VERCHAIX



SOMMAIRE

Bulletin Municipal de Verchaix • Édition 2016 • N° 22

3

Édito

Recensement
1er Prix

4

Les Commissions

Agriculture
Tourisme
Environnement
Voirie et bâtiment
Urbanisme
Finances
Scolaire

12

Zoom sur...

Les cloches de l'église
La zone artisanale de l'Épure
L'offre de santé
Mélissa Büchs
Lucien Barbe

16

Les associations

L'Office de Tourisme
Les Raïdeuses
Haut Giffre Loisirs
Tom en Tête
Passion'Ailes
Le Tennis Club Verchaix-Morillon
Entente nordique du Haut-Giffre

19

État civil

Le bulletin municipal

« Le Lhotti »

est édité par la Mairie de Verchaix

Rédacteur en chef : Joël Vaudey

Rédaction : Commission Communication

Conception Graphique : Richard Thessin Graphic Design - thessin.com

Crédit Photos : Robin Bierton, Olivier Lestien, Philippe Mulatier, Antoine Cordoba, Office de Tourisme, Associations locales, Mairie de Verchaix.

Impression : Uberti-Jourdan selon les normes imprim'vert®

Mairie de Verchaix

Tél : 04 50 90 11 24 - Fax : 04 50 90 73 99

Mail : accueil@mairie-verchaix.fr

www.verchaix.fr

Horaires d'ouverture :

lundi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

mardi de 14h à 16h et mercredi de 9h à 12h

ÉDITO

Chers Lhottis,

Tout d'abord, je souhaite vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, le bonheur, la réussite dans les projets qui vous tiennent à cœur, la santé pour vous-mêmes et vos proches.



« L'année qui vient de s'écouler a été marquée par les intempéries exceptionnelles du début du mois de mai qui ont entraîné inondations et glissements de terrains sur le territoire de notre commune mais aussi dans de nombreuses autres communes haut-savoïardes.

Fort heureusement, aucune victime n'aura été à déplorer.

Je veux ici rappeler le dévouement et l'efficacité de nos sapeurs-pompiers qui ont été mobilisés nuit et jour durant près de 72 heures.

Merci aussi à nos entrepreneurs locaux qui se sont mobilisés et qui nous ont été d'un grand secours au plus fort de la crise.

Le second fait marquant de l'année 2015, beaucoup plus réjouissant, aura été le formidable essor de la zone artisanale et commerciale de l'Épure.

Comme évoqué dans nos précédentes éditions, la globalité des lots restants a trouvé preneur.

Je profite de cet éditorial pour souhaiter la bienvenue à Verchaix à tous ces nouveaux professionnels, prospérité et bonheur en terre Lhottie.

Vous trouverez un reportage sur ces artisans et commerçants dans les pages suivantes mais aussi bien sûr, tout le détail des réalisations, travaux, investissements réalisés au cours de l'année dans notre commune, des interviews, des informations pratiques...

L'année 2016, en ce qui concerne les investissements, sera marquée par la mise en œuvre de la première phase des travaux de sécurisation de la RD 907, un dossier qui a malheureusement pris du retard pour des raisons indépendantes de notre volonté, mais qui reste évidemment au cœur de nos préoccupations.

Elle sera aussi l'année de la phase active concernant la révision de notre PLU décidée comme vous le savez par le Conseil Municipal, dans sa séance du 15 octobre 2015.

Je précise toutefois, que cette mise en révision du PLU de la commune n'est pas une volonté du Conseil Municipal mais qu'elle est rendue obligatoire, les plans locaux d'urbanisme approuvés avant le 1er juillet 2013 - ce qui est notre cas - devant intégrer les dispositions de la loi ENE (loi portant engagement national pour l'environnement) et de la loi ALUR au plus tard le 1er janvier 2017.

Nous défendrons naturellement les zones constructibles existantes, d'autant que nous n'avons plus guère de potentiel de développement dans notre village, mais, à l'image des communes voisines, certaines zones constructibles seront très probablement réduites partiellement ou totalement par les services de l'État. Ils détiennent in fine le pouvoir en la matière.

Du côté de la communauté de communes, des actions concrètes ont été mises en œuvre :

- Je pense notamment à l'installation de nouveaux containers semi-enterrés mais aussi à la mise en œuvre du premier marché groupé concernant la voirie qui permet à chaque collectivité de réaliser des économies substantielles.
- D'autres marchés groupés seront lancés en 2016 sur les postes de dépenses importants de nos budgets de fonctionnement.

Il s'agira également de redéfinir la stratégie financière de la CCMG pour lui donner les moyens de développer ses projets structurants mais aussi pour lui permettre d'intégrer les nouvelles compétences prévues par la loi.

Sur ce sujet comme sur tous les autres, vous pouvez compter sur mon engagement et sur celui de l'ensemble du Conseil Municipal.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce numéro et, à nouveau, une excellente année dans notre beau village.

Le Maire,
Joël VAUDEY

RECENSEMENT 2016

Entre le 21 janvier et le 20 février 2016,
2 agents recenseurs :



Madame RICHARD Madame BEDDAR

se présenteront à votre domicile pour procéder au recensement de la population, le dernier datant de 2011.

Lors de leur visite, ils vous remettront un questionnaire en vous demandant de le renseigner sous un délai que vous aurez fixé ensemble. Vous aurez également la possibilité de remplir ce questionnaire directement sur internet.

1ER PRIX

Créé en 2012 par l'Association des Maires de Haute-Savoie, le trophée de la presse municipale et intercommunale a récompensé en 2015 notre commune en lui attribuant **le premier prix** dans sa catégorie « moins de 800 habitants ».

L'équipe municipale avait fait le choix d'enrichir sa communication en éditant une version plus édulcorée pour l'été. Le prix obtenu nous encourage à poursuivre dans cette voie pour la plus grande satisfaction des Lhottis.



AGRICULTURE

Alpage du Col

Très sensibles au maintien du pastoralisme dans nos alpages, nous avons, par l'intermédiaire de l'Association Foncière Pastorale, réalisé des travaux sur le secteur de Joux-Plane.

En voici le détail :

- Aménagement d'une plateforme de traite de 100 m² à Mapelet pour un montant de 3.600 € TTC
- Aménagement d'une plateforme de traite de 400 m² à Joux-Plane avec mise en place de fosses de récupération des eaux vertes et des eaux blanches pour la somme de 20.520 € TTC
- Pose d'un revêtement de 200 m² sur la plateforme de 400 m² à Joux-Plane pour un montant de 9.600 € TTC.



Comice agricole

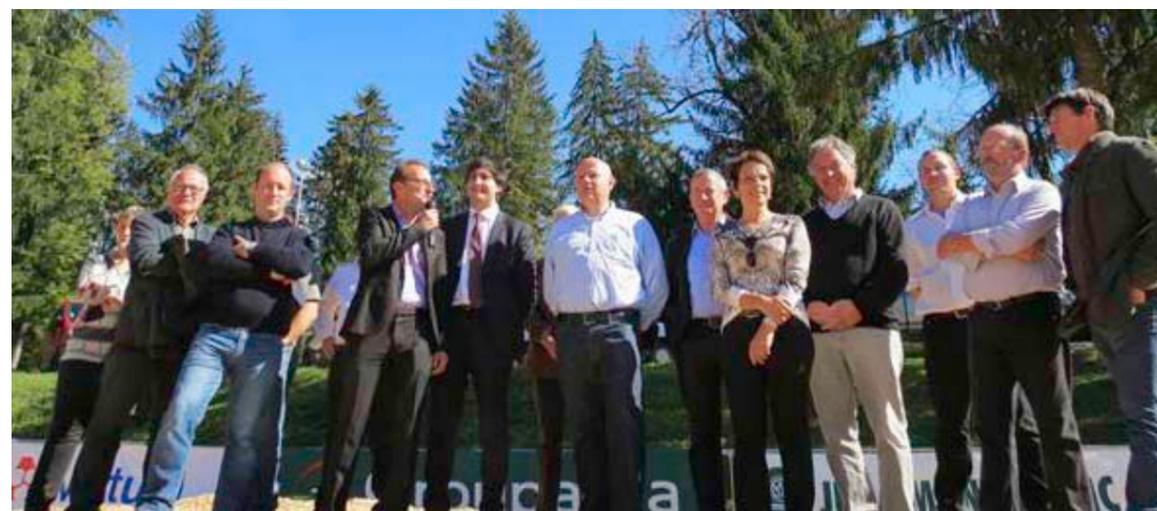
Le 4 octobre 2015, Verchaix a eu l'immense plaisir d'accueillir le 18ème Comice Agricole organisé par l'association des jeunes agriculteurs présidée par M. LAYAT, en collaboration avec l'Office de Tourisme de Verchaix. De nombreux éleveurs locaux prêts à concourir après avoir bichonné leurs bêtes, les ont présentées aux jurys et à un public fort intéressé par cette manifestation où il a découvert les plus belles Abondances, Montbéliardes et Tarines de la Vallée Verte et de la Vallée du Giffre.

Durant le défilé, quelques vaches ayant participé au salon de l'agriculture ont posé fièrement en présence de leur propriétaire pour le plus grand plaisir des photographes. De nombreuses jeunes femmes et des enfants ont largement participé à ce comice agricole ce qui laisse augurer un bel avenir à cette profession qui exige une implication au quotidien.

Connaissant notre engouement pour les bons mets, de nombreux bénévoles de l'Office de Tourisme ont assuré l'intendance et concocté un délicieux repas apprécié par l'ensemble des convives qui se sont notamment régalés en dégustant le jambon braisé cuisiné par Roland.

L'après-midi fut consacré à la remise des récompenses aux éleveurs ayant été primés dans chaque catégorie, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Les bénévoles, les commerçants, les artisans ont contribué à la réussite de cette journée. Qu'ils soient tous remerciés pour leur dynamisme et l'intérêt qu'ils portent au divertissement des habitants de la vallée.



TOURISME

Minigolf - jeu de pétanque

Pour rendre ce lieu encore plus agréable, des tables de pique-nique, des bancs, des corbeilles savoyardes ont été installés dans ce cadre verdoyant. Un mobilier plus particulièrement adapté aux personnes en situations de handicap a également été placé sur cet espace de divertissement. Le montant total de ces investissements s'élève à 5937 €.

En 2016, de nouveaux équipements (tables de pique-nique, poubelles) seront installés pour mieux accueillir les nombreux touristes fréquentant notre commune. Le terrain de pétanque sera, quant à lui, rénové pour le rendre rapidement praticable après une période de forte pluie.

Camping

Une table de pique-nique, une corbeille savoyarde et une table de ping-pong ont été installées au cours de l'année. En 2016, de nouvelles acquisitions (table de pique-nique, portique triangulaire pour enfants et balançoire) viendront agrémenter ce lieu ouvert 11 mois par an.

Tennis

Les courts, construits en 2000, doivent subir une rénovation qui sera vraisemblablement programmée en 2016. Les nouveaux matériaux d'une durée de vie de 20 ans, permettront aux nombreux licenciés de s'adonner à leur sport favori durant plusieurs saisons.



Environnement

Suite aux intempéries de mai 2015, la Commune a été reconnue en état de « catastrophe naturelle » par arrêté interministériel du 16 juillet 2015.

Les importantes inondations et les glissements de terrains survenus sur tout le territoire de la commune ont nécessité l'intervention du SM3A qui a immédiatement réalisé les travaux suivants :

- Reconstruction du ruisseau à l'entrée de Verchaix (ruisseau de la Foutaz),
- Nettoyage du Nant de Pantet,
- Réfection de la digue de la Valentine en rive gauche côté Samoëns avec accès par la commune de Verchaix.

Un important chantier est programmé en 2016; il s'agit de la reconstruction de la digue de protection de la Valentine à l'amont du pont de la RD 907.

Plantes invasives

L'association ALVEOLE a procédé à l'enlèvement de la berce du Caucase sur les secteurs de Chanriand et de Praillou.

Fleurissement

Souhaitant conserver son **label 1^{ère} fleur** obtenu en 2001, Verchaix porte une attention particulière à son fleurissement.

Au printemps, il a fallu procéder au remplacement des bacs en bois qui étaient trop endommagés pour recevoir de nouvelles plantations. Fabriqués par un artisan de la vallée qui a sculpté sur chaque pièce, une hotte et un sapin, symboles de notre village, les 12 nouveaux bacs mettent désormais mieux en valeur les diverses plantes et fleurs qu'ils contiennent. Le montant de cet achat s'élève à 5400 €.

Le long de la route départementale 907, trois massifs de prairie fleurie ont été créés pour apporter du volume et de la couleur à cette bande verdoyante. Pour égayer le camping municipal, des massifs du même style ont été mis en place. Ce type de plantation présente plusieurs avantages : le coût, le respect de l'environnement et un entretien réduit lorsque les plantes sont fleuries.

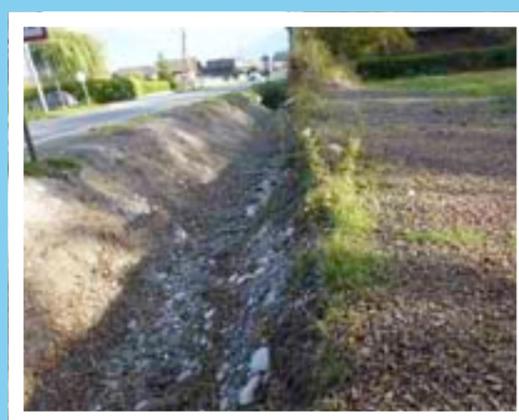
A l'automne, une haie composée d'arbustes a été plantée devant le parking de l'école.

La préservation de l'environnement nécessite que les désherbants soient utilisés avec parcimonie.

Dans cet esprit, pour la première fois, des essais de désherbant bio ont été faits à plusieurs endroits qui ne manqueront pas d'être renouvelés la saison prochaine.



Afin de récompenser les Lhottis qui fleurissent chaque année maison, jardin et balcon, **un prix « coup de cœur »** a vu le jour en 2015 laissant ainsi la possibilité à d'autres villageois d'obtenir le premier prix. Les habitants du village pouvant faire partie du jury, toute personne sensible à la mise en valeur du village est invitée à s'inscrire au secrétariat de la mairie.



« Suite aux intempéries du mois de mai, d'importants travaux ont été effectués sur la commune



VOIRIE

Travaux réalisés suite aux intempéries de mai

Route de la Verne au Frêne : la moitié de la chaussée s'étant effondrée sur une quinzaine de mètres, le service de Restauration des Terrains de Montagne a été consulté. Pour permettre aux riverains de circuler, l'enrobé a été immédiatement repris (2 228 €) mais des travaux de confortement seront engagés en fonction des préconisations du service RTM.

Route et impasse de la Tattaz : pour évacuer l'eau, il a fallu creuser la route ce qui nécessite une reprise de l'enrobé, à plusieurs endroits.

Croisement la Balme – le Chaumieu : suite à un glissement de terrain en contre-bas du virage sur un terrain privé, une étude est en cours pour apporter une solution à l'évacuation des eaux de pluie se déversant sur la route.

Joux-Plane : à la sortie du virage du Croz, un important éboulement empêchait toute circulation. Le dégagement de la chaussée a été pris en charge par le Conseil Départemental. Le déblaiement de la partie supérieure et la sécurisation du site ont été assurés par la commune contrainte de sous-traiter le travail à une entreprise qualifiée pour effectuer ce type d'intervention (14 112 €).

Travaux d'entretien réalisés durant l'année

- 96 611 € Travaux d'enfouissement de la ligne EDF au Bouchet
- 7 465 € Déplacement du transformateur implanté au Bouchet
- 14 396 € Reprise de la piste des Lindions
- 5 688 € Reprise du goudronnage de la route desservant l'entrée du Chaumieu
- 8 385 € Reprise du goudronnage du virage de la Verne et du Frêne.

Matériel

- 126 000 € Achat d'un UNIMOG (120 000 €) équipé de 4 roues neige cloutées (6 000 €)
- 10 000 € Reprise de l'ancien matériel.

BÂTIMENTS

Ecole

Divers travaux d'entretien ont été exécutés durant l'été pour un montant total de 3 190 € :

- Pose d'un film transparent sur les fenêtres
- Aménagement de la cour de l'école – marelles, échiquier, cage de foot
- Installation d'un panneau d'exposition
- Achat d'un tapis d'entrée pour la cantine
- Achat de cylindres pour les portes de l'école.

Salle Polyvalente

A la demande de la commission de sécurité, le système d'avertissement de l'alarme incendie et les éclairages de secours ont été remplacés (8 329 €).

Pour assurer l'évacuation des eaux d'assainissement, il a fallu changer la pompe de relevage (7 406 €).

Office de Tourisme

Afin d'accueillir l'Agence Postale dans ses locaux, un aménagement de l'espace a été réalisé (1 892 €).

Cimetière

Pour répondre à la demande des habitants plus nombreux à choisir la crémation, il a été décidé d'édifier un jardin du souvenir à proximité du columbarium existant (3 967 €). En 2016, un nouvel aménagement de l'espace cinéraire offrira une dizaine de celules supplémentaires.

Dans un avenir proche, nous allons être confrontés à un manque crucial d'emplacements disponibles dans notre cimetière et il convient de s'interroger, dès maintenant, sur le lieu d'implantation du futur cimetière.



Ordures ménagères

A l'entrée du village, des containers semi-enterrés ont remplacé les containers vétustes et peu esthétiques. Pour assurer une meilleure sécurité aux habitants pratiquant le tri sélectif, ils ont été installés sur le côté droit de la route. Un autre site sera équipé au printemps au Bouchet.

Le financement de ces aménagements est assuré par la CCMG.

URBANISME

« Les Valentines »

Le chantier des logements aidés au Bouchet a bien avancé, les bâtiments étant « hors d'eau et hors d'air » avant l'arrivée de l'hiver.

Les travaux se poursuivront sans difficultés pendant la saison d'hiver, les logements devant être achevés au cours de l'été 2016.

Ce nouveau parc de logements sera composé de :
5 T2 de 45 m² - 5 T3 de 67 m² - 2 T4 de 81 m².

Toute personne intéressée par la location d'un appartement doit se rendre, au plus vite, à la mairie pour retirer un dossier de demande de logement.



Dossiers instruits de 2013 à 2015

	2013	2014	2015
Permis de construire	18	21	10
Permis modificatifs	3	8	3
Déclaration préalable travaux	39	27	26
Déclaration préalable division de terrain	2	4	1
Certificat d'urbanisme d'information	45	42	34
Certificat d'urbanisme d'opération	3	3	1

QUELLES FORMALITES POUR MES TRAVAUX ?

Ce que je peux réaliser...

SANS AUTORISATION	AVEC UNE DECLARATION PREALABLE	AVEC UN PERMIS DE CONSTRUIRE
<ul style="list-style-type: none"> • agrandir de moins de 5 m² la surface de plancher d'un bâtiment existant, sans modifier son aspect extérieur • édifier une construction de moins de 12m de hauteur qui ne crée pas de surface de plancher ou qui crée une surface de plancher inférieure à 5 m² • construire un mur (autre qu'une clôture) de moins de 2 m de haut • construire un mur de soutènement • édifier une clôture agricole • implanter une construction pendant moins de 3 mois (attention, le conseil municipal peut ramener ce délai à 15 jours) • installer un bâtiment de chantier directement nécessaire à la conduite des travaux pendant la durée du chantier • installer pendant moins d'un an une construction pour l'accueil du personnel d'une activité économique qui reconstruit ou restaure ses locaux • construire une piscine non couverte dont le bassin présente une surface inférieure à 10 m² 	<ul style="list-style-type: none"> • construire un petit bâtiment d'une surface de plancher inférieure ou égale à 20 m² (40 m² en zone urbaine du PLU) • agrandir de moins de 20 m² (ou de 40 m² en zone U) la surface de plancher d'un bâtiment existant • édifier une construction de plus de 12 m de hauteur qui ne crée pas de surface de plancher ou qui crée une surface de plancher inférieure à 5 m² (un pylône, un silo à grains, ...) • exécuter des travaux, non soumis à permis de construire, modifiant l'aspect d'un bâtiment existant, sans que ceux-ci ne modifient profondément l'aspect du bâtiment • changer la destination d'un bâtiment existant sans travaux ou avec des travaux qui ne modifient ni ses structures porteuses ni sa façade • construire un mur de plus de 2 m • édifier une clôture autre qu'agricole • construire une piscine non couverte dont le bassin présente une superficie comprise entre 10 et 100 m² 	<ul style="list-style-type: none"> • construire un bâtiment d'une surface de plancher supérieure à 20 m² (ou 40 m² en zone urbaine du PLU) • agrandir de plus de 20 m² (ou 40 m² en zone urbaine du PLU) la surface de plancher d'un bâtiment existant • exécuter, sur un bâtiment existant, des travaux ayant pour effet, à la fois, de modifier son volume et de percer ou d'agrandir une ouverture sur l'une de ses façades • changer la destination d'un bâtiment existant avec des travaux qui modifient ses structures porteuses ou sa façade • construire une piscine non couverte dont le bassin présente une superficie supérieure à 100 m² • construire une piscine couverte

FINANCES

FONCTIONNEMENT 2014



RECETTES

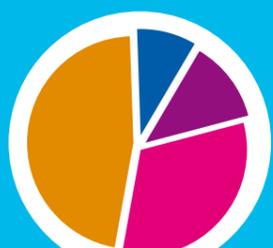
7.464 €	Opérations d'ordre entre section
20.209 €	Atténuation des charges
109.909 €	Autres produits de gestion courante
264.372 €	Produits et services
299.646 €	Dotations et participations
348.521 €	Produits exceptionnels
710.039 €	Impôts et taxes



DEPENSES

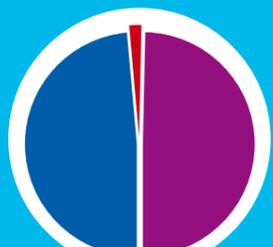
384 €	Charges exceptionnelles
34.220 €	Charges financières
63.452 €	Atténuation de produits
201.655 €	Autres charges de gestion courante
305.106 €	Opérations d'ordre entre section
405.284 €	Charges de personnel
444.210 €	Charges à caractère général

INVESTISSEMENT 2014



RECETTES

54.256 €	Subventions d'investissement
73.785 €	Dotations fonds divers et réserves
210.420 €	Excédent de fonct. capitalisé
305.106 €	Opérations d'ordre entre sections



DEPENSES

7.464 €	Opérations d'ordre entre sections
306.979 €	Remboursement d'emprunts
316.925 €	Immobilisations corporelles

SCOLAIRE



Quel bilan pour les TAP ?

L'enquête réalisée auprès des familles est significative : les enfants ont été enchantés de découvrir de multiples activités (improvisation théâtrale, cuisine, sport, musique, sorties extérieures, visite à la ferme, ...) qui sont organisées tous les mardis et les vendredis de 14 h 35 à 16 h 05. L'encadrement a été assuré majoritairement par 3 binômes (Nadège et Nathalie, Sandra et Ludovic, Laetitia (ou Aurélie) et Carole (ou Pascale) qui se sont réellement impliqués pour assurer le succès de ce nouveau dispositif.

Pour garantir la gratuité des activités, la commission scolaire a fait appel, entre autres, à des bénévoles « Lhottis » qu'elle tient à remercier pour leur disponibilité.

Cette année des aménagements sont mis en place pour les enfants en maternelle dont le temps de repos sera mieux pris en compte. Bérandère Gaumont interviendra pour encadrer les activités cirque et gymnastique prévues pour les premier et dernier trimestres, le deuxième trimestre s'orientant vers le jardin et la nature.

Quels projets pour l'école ?

En concertation avec l'équipe enseignante, le premier projet concerne **l'aménagement de la cour de l'école** afin de la rendre plus attractive pour les enfants. La mise en place de jeux (marelles, échiquier, cage foot, ...) a été réalisée durant l'été. La réalisation de fresques dans la cour de l'école fera l'objet d'un projet artistique sur 3 ans qui mobilisera tous les enfants, participant ainsi à la décoration de leur espace.

Le second projet consiste en **la prise en charge de 8 séances de natation à la piscine de Cluses** pour les élèves qui doivent obtenir le « savoir-nager » en fin de cycle primaire.

Le troisième projet concerne **le transport scolaire du Chef-Lieu à La Combe**, sollicité par plusieurs parents d'élèves. Cette prestation existe sur le bus du village mais représente un coût élevé pour les finances de la commune compte tenu de la faible fréquentation par les enfants. Aussi, afin de bien maîtriser ce poste, une étude est en cours aussi bien sur le plan financier que sur la mise en place de ce service.

Petits artistes en herbe du Cadelet...

Notre projet était de réaliser un corps en volume avec de l'argile. Cette matière était difficile à travailler. Alors, on a demandé à une maman d'élève qui est potière (Cécile Pin) de venir en classe (en juin) pour nous montrer comment faire pour fabriquer des objets. Tout d'abord, on a appris à faire le béliet : on malaxe la terre pour enlever toutes les bulles d'air afin d'éviter que la pièce n'éclate dans le four pendant la cuisson. Puis, on a utilisé une machine, qu'on appelle le tour, pour façonner les objets. Ensuite, on a laissé sécher nos objets 24h puis on les a passés au four et décorés avant d'appliquer l'émail. Enfin, on les a remis au four. Aussi, Cécile nous a offert une belle cabane à oiseaux et nous avons tous fait un dessin et inscrit notre prénom dessus en souvenir.

- Ingrid

LES CE1



Semaine Voile

Du 14 au 18 septembre, la classe de cycle 3 de Syverine Leroy Symoëns est allée faire une initiation à la voile sur le lac de Passy. Nous avons été encadrés par la classe de voile itinérante de Haute-Savoie. Les animateurs, Thomas et Babou, étaient très sympathiques. Ils ont fait l'unanimité auprès des élèves. Ils ont appris à préparer un optimist à chaque début de journée, à faire des nœuds de 8 et de chaises. Ils ont navigué sur le lac de Passy durant 5 séances. A la fin de la journée, ils devaient tout ranger correctement. Nous avons dû faire deux séances dans la classe car il pleuvait trop pour être dehors. Nous avons ainsi pu prendre du temps pour approfondir le vocabulaire sur la voile et faire des maquettes. C'était une belle expérience sur un site magnifique. Tous les élèves ont obtenu le niveau 1 en voile. Cela a permis au CE2 de s'intégrer très rapidement dans cette classe. La mairie de Verchaix nous a permis de faire cette initiation en finançant les séances et le car.

A refaire !!!

- Syverine

LA CLASSE DE CYCLE 3



Semaine du Goût

Du 12 au 17 octobre c'était la semaine du goût. Les maîtresses des trois classes ont mis en place des ateliers afin que les enfants participent à cette semaine un peu particulière.

Le lundi ce sont les élèves de Syverine (CE2 CM1 CM2) qui ont préparé des smoothies à l'orange banane et pomme pour tous les élèves de l'école.

Le mardi les enfants ont eu droit à une charlotte aux poires préparée par les élèves d'Aurore (maternelle).

Le mercredi c'est la classe des CP CE1 d'Ingrid qui a cuisiné des crêpes pour toute l'école.

Le jeudi les enseignantes ont proposé trois ateliers :

- Un atelier où les enfants devaient deviner en les touchant les fruits qui étaient cachés dans des cartons.
- Un atelier où les enfants étaient invités à goûter à l'aveugle différents « liquides » (citron, pomme, tomate, schweppes, ...) afin d'en ressentir les 4 goûts : acide, amer, sucré, salé.
- Un atelier où la maîtresse avait préparé des petits toasts avec différentes garnitures : tapenade noire, rillettes de saumon, terrine de campagne, houmous, tsatsiki... Les élèves goûtaient et désignaient leur(s) préféré(s). A en voir l'assiette à la fin de l'atelier, les élèves ont plutôt apprécié même à 9 heures du matin !

Enfin le vendredi les élèves ont dégusté une compote de pommes préparée par les classes de maternelle et cycle 3.

Bref une semaine gourmande !

- Aurore



Le poulailler

Pour ce printemps, nous réunirons tous les élèves de l'école, de la PS au CM2, autour d'un projet scientifique : faire éclore des poussins. Les élèves travailleront sur les thèmes de : l'incubation, l'œuf et la poule. Ainsi, ils suivront l'évolution dans la couveuse, observeront le développement des poussins et les élèveront.

ZOOM SUR...

Les cloches de l'église

Autrefois rattachée à la collégiale de Samoëns, Verchaix prit son envol religieux en 1779 avec la création d'une paroisse par Mgr Biord, évêque septimontain. Le premier maire de la commune fut, quant à lui, élu en 1865. L'église, construite entre 1779 et 1783, succède à une chapelle du XVIIe siècle. Son clocheton en bois, dont l'accès n'est pas autorisé pour des raisons de sécurité, abrite deux cloches.



Financée par les paroissiens, **la grosse cloche** a été fondue en 1836 par Claude et Jean-Pierre Paccard à Quintal. Elle pèse environ quatre quintaux et son diamètre à la base est de 89 centimètres. Pour les musiciens, elle donne le « La ». Elle ne porte pas de nom, mais on peut y admirer un Christ et une Vierge, et lire ces quelques lignes, en relief :

« ERIGEE PAR LES DONS DES HABITANTS DE VERCHY
R^P S^R VICTOR BALLALOU D CURE
PARRAIN JEAN F^B MULLATIER
MARRAINE NICOLE AMOUDRUZ SA FEMME
FAITE A QUINTAL PRES D ANNECY L AN 1836
PAR LES FRERES PACCARD »

La plus petite des cloches a été installée en 1786. Elle est antérieure à la Révolution Française, ce qui est assez rare, car en 1793, les Révolutionnaires ont reçu l'ordre de raser les flèches des clochers (voire des clochers entiers) et de fondre les cloches en canons. Elle est l'œuvre de Jean-Daniel Dreffet, fondeur établi à Genève. Elle pèse environ 250 kilos et mesure 74,5cm de diamètre. C'est un « Si ». Sur cette cloche on peut admirer une effigie de Saint Guérin, un Christ et une vierge à l'enfant. Le sceau du fondeur est assez remarquable : c'est une draperie soutenue par des angelots. Avec tous ces ornements, un petit texte figure en relief :

« REVERAND SIEUR BOUVET DOCTEUR EN
THEOLOGIE PREMIER CURE DE LA NOUVELLE
PAROISSE DE VERCHAY 1 7 8 6
MON PARRAIN JEAN JOSEPH BRUNOD
MA MARRAINE FRANCOISE ROUGE SON EPOUSE
ONT DONNE 50 LIVRE GRATIS
SAINT GUERIN PATRON DE LA PAROISSE ET EVEQUE
FAITE PAR JEAN DANIEL DREFFET
MAITRE FONDEUR A GENEVE »



Les cloches sont de véritables livres ouverts, car elles ne font pas que sonner les heures, l'angélus et les glas. Avant de les entendre sonner, il fallait les financer et les faire fondre, ce qui pouvait s'étaler sur des années. Les inscriptions permettent aux autorités et donateurs de passer à la postérité. C'est ici le cas pour les parrains et marraines et les curés successifs (bien souvent, le maire est également cité, mais ici la commune dépendait administrativement de Samoëns).

A Verchaix, la grande cloche est chargée de sonner les heures. Pour les demi-heures, un coup est frappé sur chaque cloche. Un petit marteau situé sur le côté permet d'obtenir le nombre de coups désirés.

Enfin, la volée est utilisée pour l'angélus du matin, de midi et du soir (petite cloche), les cérémonies religieuses (grande cloche), et pour les sépultures (deux cloches).

A.C.
<http://cloches74.com>

La Zone Artisanale de l'Epure

Avec l'ouverture de la boulangerie en novembre et celle d'un restaurant en février, il ne reste plus que deux parcelles d'ores et déjà fermement réservées.

Cette zone connaît un véritable succès avec l'arrivée d'entreprises diverses (artisanat – services – commerces) qui ont choisi de s'installer sur notre commune, la zone artisanale étant particulièrement bien située en bordure de la Route Départementale 907. Compte tenu de ce succès, la création d'une nouvelle zone mérite qu'une réflexion soit menée au sein de l'équipe municipale.



Les nouveaux
commerçants de la
ZA de l'Epure

L'offre de santé

Les professionnels de santé n'ont jamais été aussi nombreux dans notre village alors que certaines régions doivent composer avec un phénomène de désertification médicale de plus en plus important.

La progression des maladies chroniques, le vieillissement de la population nécessitent une adaptation du système de santé. Aussi, les municipalités doivent s'attacher à la préservation des soins de proximité en instaurant une coopération forte avec les professionnels de santé.

Sur notre commune, l'offre de soins s'est étoffée au fil des années et se compose désormais :

- **D'un médecin généraliste** : Dr Catherine BOUVIER – Tél. 04.50.54.38.67
- **D'un centre de soins infirmiers** : Mmes PERREARD et DORIVAL
Tél. 04.50.90.17.46
- **D'une pédicure podologue** : Mme GONGUET - Tél. 04.50.53.73.35
- **De kinésithérapeutes et ostéopathe** : M. BODIN, Mmes BEL ET COULON
Tél. 04.50.54.43.85.

En 2016, un médecin généraliste s'installera sur notre commune.

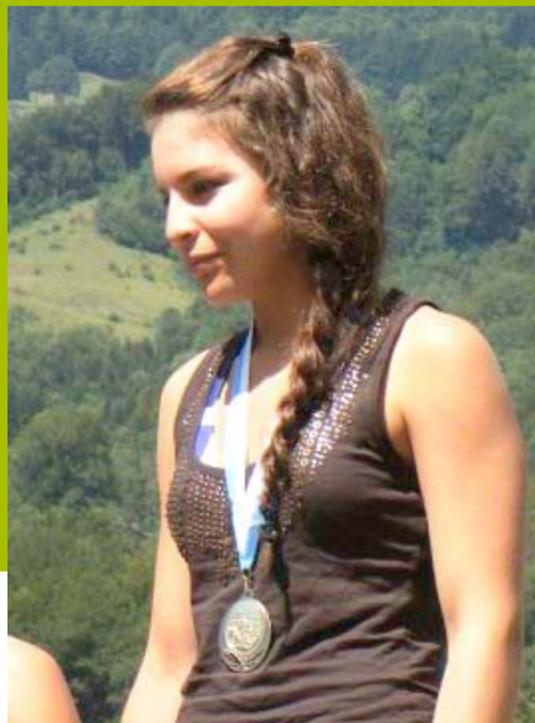
En cas d'urgence, nous vous rappelons que deux défibrillateurs sont à votre disposition sur la commune, à l'entrée de la mairie et de l'Office de Tourisme.

En cas de nécessité, n'hésitez pas à composer les numéros que nous devons tous mémoriser :

15	18	112	114
SAMU	POMPIERS	APPEL D'URGENCE EUROPEEN	APPEL D'URGENCES SOURDS ET MALENTENDANT (par FAX ou SMS)



ZOOM SUR...



Mélissa Büchs, comme un poisson dans l'eau.

Licenciée au club du Haut-Giffre, Mélissa a débuté la natation toute petite.

Ses qualités naturelles doublées de longues séances d'entraînement lui ont rapidement permis de décrocher d'excellents résultats.

Aujourd'hui âgée de 22 ans, Mélissa continue de conjuguer, avec brio, ses études supérieures et sa passion pour la natation.

Sa spécialité est la nage libre (50 m et 100 m), une discipline dans laquelle elle excelle.

Dans le cadre des championnats régionaux organisés l'été dernier à Tullins en Isère, Mélissa a ainsi décroché **la 1^{ère} place** dans ces deux spécialités, avec en prime une place de troisième dans le 100 m papillon.

A noter que son temps de 1:04.72 sur le 100 m nage libre place Mélissa **au 3^{ème} rang national** de natation estivale.

Alors, bravo à Mélissa pour ses très belles performances.

Nous lui souhaitons une excellente saison 2016; qu'elle continue à porter très haut les couleurs du Haut-Giffre.

DES LHOTTIS

Lucien Barbe

Bien qu'il ne soit pas natif de Verchaix, Lucien habite, depuis Avril 1948, le hameau des Hottes Ouest où il a fondé sa famille, élevé ses deux enfants, vu grandir ses quatre petits-enfants et ses quatre arrière-petits-enfants.

Né le 3 Août 1922 à Bourseville dans le département de la Somme Lucien, dernier enfant d'une famille de six, a essentiellement été élevé par sa grand-mère. A 14 ans, il est embauché comme ouvrier agricole par son grand-père qui possède une ferme. Déjà passionné par le football, il s'adonne à ce sport en tant que demi-droit pendant plusieurs saisons.

Puis 10 ans plus tard, en 1946, pour échapper au Service du Travail Obligatoire, il vient rejoindre un ami venu se « camoufler » à Samoëns. Rapidement, il trouve du travail à Morillon en tant qu'ouvrier dans une scierie. Puis travaillant à la fruitière de Morillon, il rencontre Irène, sa future femme, qui vient régulièrement porter le lait de la ferme de ses parents domiciliés à Verchaix.

Quelques mois plus tard, ils se marient à Verchaix, en Avril 1948 devant Monsieur Célestin ROUGE, Maire de l'époque. Le jour de son mariage, bien sûr il s'en souvient : « mon beau père qui était Adjoint au Maire, avait loué un car pour emmener les mariés, la famille, les copains à la mairie puis à l'église. Ensuite nous sommes revenus à la maison pour déguster le repas préparé par la famille. Ce jour-là, ajoute-t-il il y avait également un autre mariage à Verchaix ».

Le travail à la ferme n'étant pas assez lucratif, Lucien part travailler à l'usine à Cluses où il s'occupe plus particulièrement de l'entretien des locaux et des propriétés des directeurs d'usine. Jusqu'à son licenciement pour raison économique en 1980, il fait partie des pluriactifs, travaillant la journée à l'usine puis le soir, le samedi et le dimanche à la ferme. Tout au long de l'année, les tâches se succèdent : le bois, le labour, le foin, le cidre auxquels s'ajoutent les nombreux services rendus, sans compter, aux voisins et aux amis. En tant que paysan, il fait partie, jusqu'à sa dissolution, de la Société du Crôt qui regroupait une quinzaine d'agriculteurs du village faisant pâturer leurs bêtes à la montagne durant l'été. En raison de la diminution du nombre de sociétaires, cet alpage a été repris par la mairie dans un souci de préservation du pastoralisme.

Durant sa jeunesse, Lucien reconnaît que les loisirs étaient rares : le carnaval qui se déplaçait de



maison en maison, la fête de la Saint Guérin (saint patron de l'église de Verchaix) où il a quelquefois tenu un stand tout en profitant de la bonne ambiance qui régnait lors de cette fête, les représentations du groupe folklorique de Verchaix, les sorties en famille lorsque son frère venait en vacances. Lui-même est retourné rendre visite à sa famille quand il pouvait se déplacer aisément. Aujourd'hui, grâce au téléphone, il demeure en contact et prend des nouvelles régulièrement.

Très intéressé par la vie locale, Lucien assiste, durant de très nombreuses années, aux réunions du Conseil Municipal et fait partie de la commission des impôts. « Une belle expérience ajoute-t-il, c'est bien d'en faire partie et de pouvoir s'exprimer ».

Aimant bien échanger avec les autres, il s'inscrit au Club de l'Amitié de Samoëns où il joue principalement à la Belote chaque semaine et se rend avec plaisir au repas annuel des anciens. Il prendra beaucoup de plaisir à partager ces moments

conviviaux avec ses copains qui choisiront de l'emmener lorsqu'il ne conduira plus.

Passionné par le sport, il achète une télévision portable (la première du hameau) et se déplace chez ses voisins notamment lors de la représentation de la Piste aux Etoiles. En tant que retraité, il disposera de davantage de temps pour regarder les matches de foot, le tennis, le tour de France et sera imbattable sur les noms des sportifs de haut niveau.

Très entouré par ses enfants et notamment par sa fille et son gendre qui prennent bien soin de lui, Lucien ne s'éloigne plus de son domicile. Par beau temps, il se promène près de sa maison. Il regarde un peu la télévision et lit parfois le journal. Il discute moins avec les voisins qu'il ne connaît plus mais déclare avoir eu une belle vie bien remplie en ayant fait le mieux possible. Lucien, continuez à profiter de cette retraite si bien méritée.

LES ASSOCIATIONS

L'OFFICE DE TOURISME

Les 2 principales missions de l'Office de Tourisme sont la mise en valeur de l'atout touristique du village et l'organisation de diverses manifestations destinées à divertir, tout au long de l'année, aussi bien les vacanciers que les habitants de la vallée.

A cette fin, **le pôle communication** travaille sur plusieurs axes simultanément :

- la refonte du site internet www.verchaix.com.
- la contribution à l'élaboration de l'agenda des événements édité par les Montagnes du Giffre.
- la gestion d'événements de grande ampleur, tel le passage du Tour de France, qui nécessite une réflexion au niveau de la Communauté de Communes.
- la participation à des salons tels que :
 - le salon de l'agriculture. En 2016, il se déroulera du 27 février au 6 mars 2016.
 - le salon du randonneur auquel participent les 6 Offices de Tourisme de la vallée. Le prochain aura lieu à Lyon les 20, 21 et 22 mars 2016.

Le pôle animation se charge d'organiser les manifestations se déroulant sur le village voire de travailler avec les autres Offices de Tourisme de la vallée :

- **Le 24 janvier 2016** : 7ème édition des hivernales à Sixt Fer à Cheval, en collaboration avec les 4 Offices de Tourisme du Haut-Giffre.
- **Le 23 février 2016** : carnaval organisé avec l'Office de Tourisme de Morillon. 4 chars participent à ce défilé dont un conçu pour les enfants de Verchaix. Cet événement débute par un goûter offert par l'Office de Tourisme et s'achève par le spectacle de Kinou le Clown, à partir de 18 heures à la salle polyvalente.
- **Le 27 mars 2016** : chasse aux œufs au lac bleu également organisée avec l'Office de Tourisme de Morillon.

LES RAIDEUSES

Qu'est-ce que le 4L trophy ?

Le 4L trophy c'est avant tout une mission humanitaire qui a pour but d'apporter des fournitures scolaires et affaires de sport aux enfants défavorisés du Maroc. Le tout en 4L !

Le Raid 4L Trophy, concrètement qu'est-ce que c'est ?

Le 4L Trophy, c'est 6000 km dont 700 km de pistes désertiques semées d'embûches (dunes, oueds...) qu'il faut surmonter sans oublier les inévitables ensablages et crevaisons! L'objectif est de rallier l'étape du jour à l'aide d'un road-book, d'une carte et d'une boussole. Toute notion de vitesse est exclue, et le classement est déterminé en fonction des kilomètres parcourus (celui qui a fait le moins de kilomètres est premier). L'important est bien de rallier Merzougua afin de distribuer les fournitures scolaires et autres affaires aux enfants. Ce raid, réservé uniquement aux étudiants, permet aux participants d'exprimer leurs valeurs humanitaires, et de monter intégralement un projet.

Détails du parcours :

Le village départ est situé à Biarritz. Après les ultimes vérifications techniques, il nous faut rejoindre Algéciras en Espagne où est située l'embarcation du ferry pour le Maroc. Une fois arrivés à Tanger, nous traversons de grandes villes comme Rabat, Merzougua, Zagora pour enfin arriver à Marrakech. Le périple de Biarritz jusqu'au retour en France dure 10 jours.

Bilan de 2015 :

Cette année, les 1200 équipages étaient au village départ de Biarritz : plus de 18 132,49 euros ont été collectés !

Depuis la création du 4L trophy, déjà 9 écoles ont vu le jour et l'association se rend chaque mois sur place pour vérifier que les fournitures ont été équitablement réparties et sont bien arrivées à bon port.

Pourquoi avoir voulu faire le 4L trophy ?

Nos études respectives d'infirmière (Louise) et enseignante (Eulalie) représentent bien notre côté altruiste. De plus, il était important pour nous de pouvoir nous rendre utile dans l'aide à la personne. Cette mission qui nous a été confiée nous a permis de voir la vraie réalité des choses et de relativiser sur notre propre vie. Avoir été au contact des enfants nous a également permis d'apporter du concret à notre action.

Que retenir du 4L trophy ?

C'est avant tout une expérience éprouvante (déjà 18 heures de route pour faire Haute-savoie / Biarritz) mais également très enrichissante sur tous les plans ! Nous retiendrons les centaines de merci des gens croisés sur les autoroutes ou de marocains faisant des signes de remerciement sur le bord des routes. Également la traversée du désert nous a permis de voir que nous étions capables de faire de grandes choses sans oublier l'entraide indispensable entre les participants pour affronter les divers obstacles ! Si nous devons définir le 4L trophy en 3 mots ce serait : entraide, solidarité, unique.

Merci à tous nos sponsors sans qui rien n'aurait été possible. Vous pouvez retrouver notre projet sur notre page Facebook «les Raideuses»

Eulalie & Louise



HAUT GIFFRE LOISIRS

L'association «HAUT GIFFRE LOISIRS» propose, dans le cadre de la section « Gym », 3 animations hebdomadaires à la salle polyvalente de Verchaix. Cathy accueille les licenciés :

- Tous les lundis de 19 heures à 20 heures : GYM tonic
- Tous les mercredis de 9 heures à 10 heures : GYM d'entretien
- Tous les jeudis de 19 heures à 20 heures : GYM cardio, Step, Marche sportive avec bâtons.

Si l'une de ces activités vous intéresse, contactez Michelle Burnier au 04.50.90.12.00 ou au 06.13.29.58.73.

La cotisation annuelle s'élève à 140 € quel que soit le nombre de cours pratiqués.

Possibilité de règlement en 3 fois.



TOM EN TÊTE

L'association Tom En Tête a pour but de proposer à un public en situation de handicap ou d'exclusion, des activités liées au milieu de la montagne.

Tom En Tête c'est une équipe de professionnels de la montagne qui souhaite partager une expérience mais surtout des émotions avec des adultes et des enfants qui n'ont pas l'occasion et les moyens de pratiquer ces activités.

Nous soutenons également des projets sportifs en lien avec le milieu montagnard : organisation de soirées, projection de films...

Vous souhaitez nous soutenir : vous pouvez nous donner une pelote de laine ou nous tricoter un bonnet...

Notre site : www.tom-en-tete.com



PASSION'AILES

L'association Passion'Ailes a pour objet la pratique du vol libre, principalement dans la vallée du Haut-Giffre. Elle a été créée en 1994. Ses moyens d'action consistent dans la tenue d'assemblées périodiques, la publication d'informations par INTERNET (<http://www.passion-ailes-samoens.fr>) et par le biais de réunions sur les questions sportives avec, en général, tous types d'exercices et d'initiatives propres au développement du vol libre. Les activités se concentrent principalement sur le parapente, mais aussi sur le « speed-riding ». Des compétitions sont organisées ainsi que des « sorties club, » permettant de découvrir d'autres sites de vol libre de la région. Si vous souhaitez partager des connaissances techniques, dans la bonne humeur, rejoignez-nous !

Dominique OSCHE (Président de l'Association) - metdoe@free.fr

L'ATELIER DES FASCINES

L'Atelier des Fascines propose la découverte et l'apprentissage de la peinture décorative sur bois.

Odile Isler, enseignante en peinture décorative, dispense cours et stages tout au long de l'année.

Les personnes débutantes sont initiées aux principes de base. Lorsque les couleurs et les pinceaux sont bien maîtrisés, les ombres et les lumières sont travaillées grâce à la technique américaine.

Les plus expérimentées choisissent parmi la diversité des techniques proposées, celles qui leur permettront de réaliser des œuvres variées et personnelles.

Odile Isler apporte ses connaissances et son expérience pour la mise en valeur de projets de chacun. Son objectif est de rendre accessible l'art de la peinture décorative. Un programme de cours est établi selon le niveau et la disponibilité, ce qui permet d'adapter les modèles choisis aux supports en bois neuf ou ancien.

L'Atelier des Fascines - La Tataz - 74440 Verchaix

Tél.: 04 50 90 30 21 (sur rendez-vous)





LE TENNIS CLUB VERCHAIX-MORILLON

Le tennis se porte bien !

Avec ses 90 adhérents en 2015, le Tennis Club de Verchaix-Morillon continue d'attirer les amateurs de la petite balle jaune. Du mini-tennis à la compétition, chacun trouve sa place dans le Club.

L'Ecole de tennis, encadrée par notre moniteur Eric Vernet, connaît un succès grandissant. Les jeunes adhérents peuvent progresser de façon très ludique tout en profitant d'une pédagogie adaptée.

Ils rejoignent ensuite le pôle compétition intercommunal afin de bénéficier entre autres d'un entraînement physique y compris durant la période hivernale. Les jeunes du pôle compétition ont pu d'ailleurs cette année participer à un échange avec Riec-sur-Belon, commune jumelée avec Morillon. «Le match retour» aura lieu en juillet 2016 avec l'accueil des jeunes Riécois !

L'initiation « adultes » connaît elle aussi un engouement certain. Deux plages horaires sont maintenant réservées les vendredis après-midi et samedis matin afin que les adhérents pratiquent le tennis tout en se perfectionnant, tout cela dans une ambiance conviviale.

Côté compétition, deux équipes séniors et deux équipes jeunes ont été engagées en championnat départemental au printemps et deux équipes mixtes en championnat d'automne. Nous avons maintenant au Club 27 adhérents (es) classés (10 dames et 17 hommes).

Que ce soit en mode loisir ou en compétition, le tennis est vraiment un sport réservé à tous !

Philippe Nanche, Président.

Toutes les infos du Club sur :

<http://club.sportsregions.fr/verchaix>



ENTENTE NORDIQUE DU HAUT-GIFFRE

Pour se perfectionner, pour découvrir ou pour pratiquer le ski de fond dans un but de compétition, l'Entente Nordique du Haut-Giffre accueille les enfants et les adolescents de l'automne à la fin du printemps.

En automne, la pratique du VTT et du ski à roulettes permet à tous de reprendre les efforts en douceur tout en passant de bons moments ensemble.

Durant l'hiver, les entraînements se pratiquent sur la neige à Samoëns-Morillon, à Sixt-Fer à Cheval ou à Verchaix. Les enfants découvrent et maîtrisent peu à peu les deux styles du ski de fond (alternatif et skating) mais aussi le biathlon. Les plus âgés qui le souhaitent peuvent désormais se fixer un nouvel objectif en ambitionnant les compétitions régionales. Un groupe « adultes » vient d'être mis en place pour proposer un perfectionnement et aussi une découverte du biathlon. Les séances se déroulent le samedi après-midi à partir de Janvier. Chaque printemps, une mini-coupe qui regroupe les enfants des clubs et des foyers environnants est organisée par l'Entente Nordique du Haut-Giffre. N'hésitez pas à venir encourager les enfants participant à cette compétition ; ils apprécieront vos applaudissements !!! Pour tous renseignements, vous pouvez consulter le site internet entente.nordique.free.fr et contacter le club à l'adresse club-09269@ski74.fr



MICHELON Aria



NASSIVERA Imaé



QELIA Émia



FIRINU Colombe

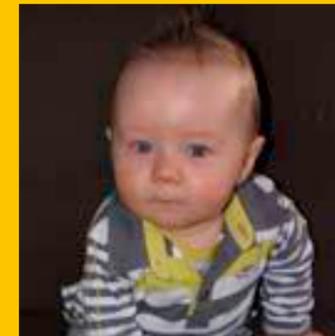


PICCARETA Augustin



COPPO Mahé

ETAT CIVIL



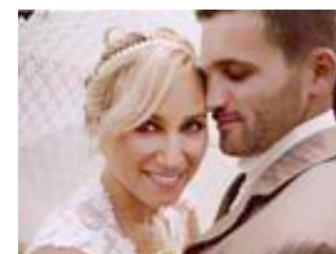
CHAPIUS Valentin



SANSON Paul



RUM - MELITO



POITEAUX - BUCHS

NAISSANCES (12 naissances dont 9 publiées)

QELIA Émia	22/01/2015
COPPO Mahé	23/01/2015
NASSIVERA Imaé	19/02/2015
CHAPIUS Valentin	16/03/2015
SANSON Paul	14/04/2015
MICHELON Aria	22/04/2015
FIRINU Colombe	14/05/2015
SCHMITT Andrea	21/08/2015
PICCARETA Augustin	25/09/2015

MARIAGES (3 mariages dont 2 publiés)

RUM Pascal et MELITO Rosine	14/03/2015
POITEAUX Anne-Sophie et BUCHS Benjamin	13/06/2015

DECES (7 décès dont 5 publiés)

POUILLE Fabrice	17/03/2015
CHARBONNET épouse MAGNET Jeannine	17/06/2015
ROUILLER-MARTIN Pierre	27/06/2015
PRIMMAZ Marina	05/10/2015
BOUVIER Christophe	12/10/2015

Le Lhotiti

BULLETIN MUNICIPAL DE VERCHAIX



Les temps forts de l'année 2015



Mairie de Verchaix

Tél : 04 50 90 11 24 - Fax : 04 50 90 73 99

Mail : accueil@mairie-verchaix.fr
www.verchaix.fr

Horaires d'ouverture :

lundi, jeudi, vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 16h
mardi de 14h à 16h et
mercredi de 9h à 12h

